Politique Culturelle

de la MRC de Lotbinière

Une culture à partager !

Politique Culturelle de la MRC de Lotbinière

L'orme de Lotbinière

Que j'aime à vous revoir, forêts de Lotbinière,
Lorsque vous déployez, ainsi qu'une bannière,
Aux vents légers des soirs, aux rayons des matins,
Votre feuillage épais sur les coteaux lointains!
Que j'aime à vous revoir quand le printemps se lève,
Et qu'en vos troncs puissants coule une ardente sève!
Quant aux chants des oiseaux, de nouveau réunis,
Vos rameaux odorants bercent les petits nids!
Quand vous faites monter de vos superbes dômes,
Comme un encens à Dieu, vos sylvestres arômes!

Extrait des *Vengeances de Pamphile Le May,*
illustre écrivain natif de Lotbinière (1837-1918).

Une culture à partager !

Mot du préfet de la MRC de Lotbinière

Le développement culturel s'avère un secteur d'intervention tout à fait nouveau au sein de la MRC de Lotbinière. Jusqu'à présent, la dimension culturelle était abordée sous l'optique touristique puisque seul l'Office de tourisme de Lotbinière, appelé Tourisme, Loisirs et Culture de Lotbinière entre 1993 et 1997, oeuvrait directement avec les intervenants culturels qui désiraient s'inscrire dans l'offre touristique. C'est ainsi que le Domaine Joly, le Moulin du Portage ou le Festival rétro de Joly, pour ne nommer que ces derniers, ont pu se positionner au niveau régional en tant qu'attraits majeurs.

Ce faisant, les artistes et artisans, les lieux et les organismes culturels ont obtenu peu de soutien et de visibilité. Isolés les uns des autres, les besoins de concertation entre les acteurs culturels et les divers organismes de développement de la région devenaient de plus en plus évidents. Parallèlement, la MRC de Lotbinière a identifié des priorités pour la région dans le cadre du pacte rural et le développement culturel et patrimonial a été retenu comme l'un des facteurs essentiels au développement de Lotbinière puisqu'ils favorisent une amélioration de la qualité de vie des citoyens. Pour ce faire, la MRC de Lotbinière a amorcé à l'automne 2002 le processus d'élaboration de sa politique culturelle, suite à l'identification des priorités dans le cadre de la signature du pacte rural, et à son adhésion au réseau national Villes et villages d'art et de patrimoine.

Le présent document d'orientation en matière de développement culturel est le fruit du travail effectué une année durant par le comité culturel de la MRC de Lotbinière et des consultations réalisées auprès des intervenants culturels régionaux et de la population. Il constitue un outil indispensable permettant aux élus et aux citoyens de se positionner face au développement culturel de la municipalité régionale de comté de Lotbinière et d'établir une éventuelle entente de partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications, ou tout autre organisme gouvernemental ou paragouvernemental.

Nous vous présentons, dans le présent document, les principes directeurs, les axes d'orientation ainsi que les interventions spécifiques qui guideront les décisions des élus de la municipalité régionale de comté de Lotbinière dans la prochaine décennie.

Rénald Mongrain
Préfet

TABLE DES MATIÈRES

1 DESCRIPTION DU TERRITOIRE 4
1.1 Histoire 4
1.2 Population 5

2 PORTRAIT DE LA SITUATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE 6
2.1 Patrimoine, histoire et muséologie 6
2.2 Arts de la scène 7
2.3 Arts visuels, métiers d'art et savoir-faire 7
2.4 Lettres et bibliothèques 8
2.5 Communications 8
2.6 Loisirs municipaux 9

3 L'IMPACT DE LA CULTURE DANS LOTBINIÈRE 10

4 LA POLITIQUE CULTURELLE 11
4.1 Rôle de la MRC et des municipalités 11
4.2 Principes directeurs 12

5 AXES D'INTERVENTION 13
5.1 Sensibiliser la population 13
5.1.1 Documentation et information 14
5.1.2 Mise en valeur des ressources culturelles et patrimoniales 14
5.1.3 Sensibilisation des jeunes 15

5.2 Accès élargi à la culture 15
5.2.1 Collaboration et échanges accrus des municipalités 16
5.2.2 Amélioration et diversification des équipements culturels municipaux présents sur le territoire 16

5.3 Soutien des intervenants culturels municipaux et associatifs 16
5.3.1 Contribution au développement culturel 17
5.3.2 Mise en place des infrastructures nécessaires au plein épanouissement du secteur culturel 18
5.3.3 Reconnaissance des intervenants culturels 18

6 CONCLUSION 19

1 Description du territoire

1.1 ▸ HISTOIRE

L'entité territoriale créée en 1982 sous l'appellation de la MRC de Lotbinière est constituée du regroupement de sept anciennes seigneuries. Elle doit d'ailleurs son nom à Louis-René Chartier de Lotbinière, seigneur de la seigneurie de Lotbinière. Dores et déjà, cela traduit l'ancienneté du peuplement de la région.

LES SEIGNEURIES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 1636 ET 1850

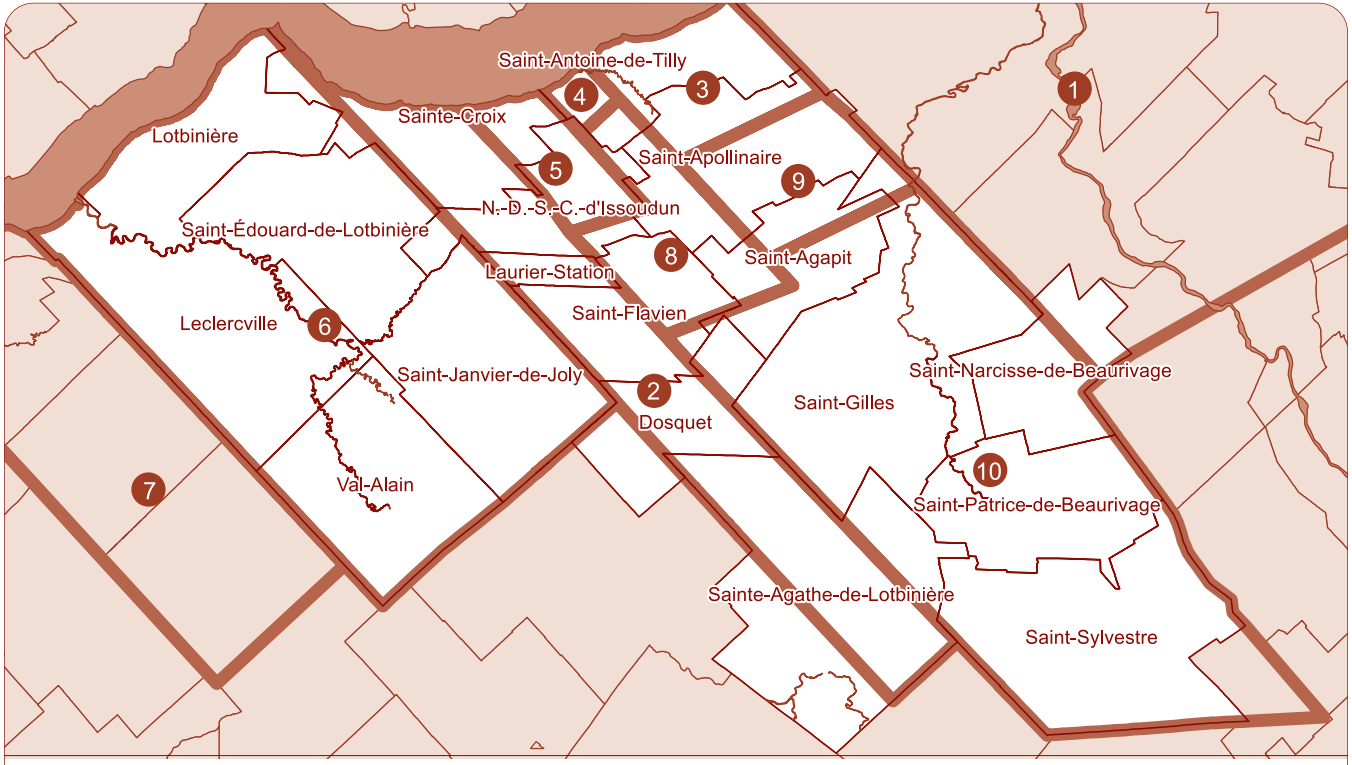

Légende

Source: Limites seigneuriales, Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, 1983, cartes au 1: 200 000

1 Lauzon (1637)
2 Sainte-Croix (1637)
3 Tilly (1672)
4 Duquet (1672)
5 Bonsecours(1672)
6 Lotbinière (1672)
7 Deschaillons (1674)
8 Des Plaines (1737)
9 Gaspé (1738)
10 Saint-Gilles (1738)

Son peuplement s'est effectué le long de grands axes naturels dont le premier fut la voie navigable du Saint-Laurent. Sont ainsi nées les paroisses de Sainte-Croix, Lotbinière et Saint-Antoine-de-Tilly, l'aînesse qui a célébré son 300e anniversaire en 2002. Par la suite, s'ouvriront successivement des rangs vers les terres et près des forêts, donnant naissance à des paroisses tel Saint-Édouard. La volonté du gouverneur James Craig de relier Québec à Boston favorisera l'ouverture du sud du comté, dans la première moitié du XIXe siècle, avec la naissance de nouvelles paroisses telles Saint-Gilles, Saint-Sylvestre, Saint-Patrice, Saint-Narcisse et Sainte-Agathe, le long de la route que l'on dénommera par la suite en son hommage (route 269). Des terres inoccupées du centre du territoire émergeront les paroisses de Saint-Flavien, Saint-Agapit, Dosquet, Laurier-Station, Saint-Janvier-de-Joly et Val-Alain, dont la création fut favorisée par la construction du chemin de fer.

Le territoire de la MRC de Lotbinière couvre 1661,22 km^2 qui s'étendent du fleuve Saint-Laurent aux plateaux appalachiens, bordé à l'est par la rivière Beaurivage et à l'ouest par la rivière du Chêne. Les routes majeures qui traversent la région de Lotbinière (l'autoroute Jean-Lesage, 132, 269, 116) plutôt qu'unir la population ont eu l'effet inverse. La région ne possédant pas de pôle central, les gens sont portés à utiliser les services des villes périphériques et à s'y identifier. C'est ainsi que Thetford-Mines, Sainte-Marie, Trois-Rivières, Lévis et Québec constituent des points de travail, de services et d'attraits majeurs pour la population de la région.

1.2 ▸ POPULATION

Dix-huit municipalités, dont la population varie de 627 à 4002 habitants, pour un total de 27 673 habitants, composent ce territoire essentiellement rural. Selon les analyses de profil socioéconomiques effectuées par le CRCD Chaudière-Appalaches, on constate un vieillissement de la population.

Au plan économique, l'agriculture occupe une place importante, puisque 18% de la main-d'œuvre de la région œuvre dans le secteur primaire. Cela se traduit également sur l'occupation du territoire puisque environ 98% de la région est actuellement sous l'application de la Loi provinciale de protection du territoire agricole. Certains villages sont cependant plus industrialisés et regroupent les activités commerciales.

La dynamique de l'offre de services est fortement influencée par cette réalité territoriale, car chaque municipalité dessert sa population, dans la mesure de ses moyens. De façon générale, notons que les municipalités situées près des voies majeures d'accès et dans l'est de la région, tel Saint-Apollinaire, Laurier-Station, Saint-Antoine-de-Tilly et Saint-Gilles, faisant office de banlieue ouest de la nouvelle ville fusionnée de Lévis, détiennent un flux migratoire positif.

2 Le portrait de la situation culturelle et patrimoniale

Les analyses sectorielles effectuées par le comité d'élaboration de la politique culturelle ont permis de poser les diagnostics sectoriels suivant.

2.1 ▸ PATRIMOINE, HISTOIRE ET MUSÉOLOGIE

La richesse patrimoniale de la MRC de Lotbinière est incontestable. La région est effectivement riche d'une histoire de plus de trois cents ans, remontant à la présence amérindienne puis au temps de la colonisation française, et jalonnée d'épisodes marquants, telle la conquête anglaise et l'immigration irlandaise du milieu du XIXe siècle, qui a donné un essor remarquable au développement de la portion sud de notre région. Divers bâtiments témoignent encore de l'évolution du mode de vie et d'occupation de notre territoire caractérisé principalement par l'agriculture. La résidence d'été du seigneur de Lotbinière, mieux connue sous l'appellation du Domaine Joly-De Lotbinière, a d'ailleurs été reconnue en tant qu'institution muséale par le ministère de la Culture et des Communications.

Mentionnons notamment qu'un relevé sommaire des fiches d'évaluation foncière nous permet d'affirmer qu'au moins 20% des unités résidentielles familiales de la région, environ deux mille (2 000) demeures, sont plus que centenaires. Constatons également que la région comporte également onze biens culturels classés par le ministère de la Culture et des Communications, quatre biens cités par les municipalités, trois ponts couverts ayant vaincu le temps, deux calvaires conservés en très bon état, deux villages membres de l'Association des plus beaux villages du Québec, ainsi que cinq sites d'intérêt archéologique, cotoyant des sites naturels attrayants. Réalisé en 1987 par la MRC et la Corporation de développement économique de Lotbinière, le guide de sensibilisation au patrimoine « Quand nature et culture se courtisent » résumait en son seul titre évocateur l'intime lien de ces deux dimensions majeures de notre territoire d'où se dégage une authenticité indéniable.

Il ne faut toutefois pas oublier que la valeur patrimoniale, c'est également les hommes et les femmes qui façonnent leur environnement de par leurs savoir-faire. La région est encore riche de savoirs traditionnels reliés aux arts textiles, à la musique traditionnelle, au travail du bois, à l'agriculture, ou à la sphère alimentaire, pour ne nommer que ceux-là, qui se transmettent de génération en génération.

Il est cependant paradoxal de constater le manque de mobilisation des citoyens autour de la cause patrimoniale et historique, compte tenu du fort potentiel de la région. Si de 1970 à 2002 la région possédait sa société d'histoire qui effectuait un travail essentiel de cueillette et de sensibilisation à l'histoire populaire de la région, tel n'est plus le cas.

2.2 ‣ ARTS DE LA SCÈNE

La présentation de spectacles professionnels sur notre territoire repose essentiellement sur le travail de diffusion du Moulin du Portage, ancien moulin à farine de la Seigneurie de Lotbinière, converti en 1983 en salle de spectacles, du Festival rétro de Joly, événement annuel à sa cinquième année d'existence dans la municipalité de Saint-Janvier-de-Joly, et du Domaine Joly-De Lotbinière.

Quant à eux, plusieurs bars de la région offrent une programmation de spectacles amateurs variés, selon la clientèle convoitée. De plus, les églises, les centres communautaires ainsi que les amphithéâtres des écoles secondaires Pamphile-Le May et Beaurivage sont parfois utilisés à des fins de diffusion par des organismes amateurs du milieu, tels les ensembles vocaux que sont la Gang des Macadams ou Les Harmoniques de Sainte-Croix, ainsi que la troupe de théâtre de Lotbinière. Ces derniers désirent produire tantôt une pièce de théâtre, un spectacle de danse, de chant ou de musique d'orchestre. Ces activités sont appréciées par les citoyens car on retrouve plusieurs amateurs de danse, de musique et de théâtre dans la région.

Du côté des organisateurs, la tâche est cependant ardue puisqu'ils doivent surmonter plusieurs difficultés. Les salles disponibles ne conviennent pas toujours aux besoins du milieu et font défaut par leur coût, leur disponibilité, l'absence ou la désuétude des équipements. De plus, la promotion des événements et la distribution des billets représentent deux défis majeurs en raison des faibles budgets de publicité disponibles et des infrastructures manquantes.

2.3 ‣ ARTS VISUELS, MÉTIERS D'ART ET SAVOIR-FAIRE

L'inventaire des ressources culturelles de la région a permis de réaliser l'importance de cette dimension artistique puisque la région recèle plus de deux cents artistes et artisans qui œuvrent en tant qu'amateurs, semi-professionnels, voire même professionnels, ces derniers rayonnant hors région. Nous retrouvons dans nos municipalités plusieurs productions originales et diversifiées (bronzes, sculpture sur bois, céramique, bois tourné, vitrail, peinture, encre de chine, broderie, tissage, dentelle, tricot, couture, confection vestimentaire, etc.).

Deux événements publics, à savoir le symposium peinture et sculpture du Domaine Joly-De Lotbinière et le Festival peinture et musique de Saint-Antoine-de-Tilly, qui en était à sa première édition en août 2003, permettent à certains d'entre eux d'exhiber leurs travaux, ce à quoi s'ajoutent les expositions artisanales locales. Le manque de lieux et d'événements officiels et professionnels d'exposition et de distribution de ces produits artistiques nuit toutefois à l'émergence de plusieurs talents régionaux. En effet, les artistes et artisans manquent de reconnaissance, se sentent isolés et espèrent un plus grand appui. Les besoins sont multiples : affichage commercial des ateliers d'artisans, vulgarisation de leur travail de créateur auprès de diverses clientèles, dont le milieu scolaire, en passant par des lieux adéquats d'exposition afin de mettre en valeur la qualité du travail réalisé, ce à quoi était parvenu le Musée des Passions de Saint-Agapit. Cependant, les trois années d'opération de ce centre d'exposition, aménagé à même les

locaux d'une ancienne école primaire et opéré par le Centre des arts et de la culture de Saint-Agapit, ont clairement démontré que la survie d'une telle infrastructure peut difficilement reposer sur la contribution financière d'une seule municipalité, et encore bien moins sur l'autofinancement.

2.4 ▸ LETTRES ET BIBLIOTHÈQUES

Un autre groupe de créateurs réalise un immense travail méconnu du grand public. Il s'agit des écrivains, des poètes, des auteurs de la région qui oeuvrent souvent en catimini et publient dans l'ombre des ouvrages fort intéressants. Leur nombre et la qualité de leurs écrits requièrent une attention particulière dans le cadre de cette politique.

Aborder la dimension de la lecture nous amène directement à traiter de la problématique des bibliothèques municipales. Plus souvent qu'autrement, la bibliothèque municipale constitue la première porte d'entrée dans l'univers culturel. Sur l'ensemble du territoire de la MRC de Lotbinière, chaque municipalité possède son établissement, dont seize sont affiliés au Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP), ce qui leur assure un soutien à leur mandat de prêt et d'animation culturelle.

Les bibliothèques tendent à devenir bien plus que de simples comptoirs de prêt de livres et de cassettes. Elles constituent des lieux privilégiés où prend vie la culture autour d'un livre, bien sûr, mais également d'une conférence, d'une exposition, d'une animation. Ce rôle est crucial dans nos municipalités et gagnerait à s'affirmer davantage, tout en permettant un accès accru à cet équipement municipal.

2.5 ▸ COMMUNICATIONS

Dans le secteur des communications, notons la présence d'un hebdomadaire, *Le Peuple Lotbinière* du groupe Quebecor, qui distribue sur l'ensemble du territoire de la MRC et du mensuel *Le Rassembleur* (édité par le CLD de la MRC de Lotbinière), ainsi que l'existence de petits journaux, municipaux ou indépendants, qui permettent la circulation des nouvelles locales dans la majorité de nos municipalités. Nous ne sommes cependant pas autonomes au niveau des médias électroniques puisque nous dépendons des diffuseurs de la Capitale et des périphéries. Il serait cependant souhaitable d'assurer une meilleure couverture des nouvelles culturelles, dans la région immédiate et dans les grands quotidiens, afin de promouvoir l'immense travail réalisé par des centaines d'intervenants culturels qui, dans bien des cas, ne peuvent assurer eux-mêmes la visibilité de leurs activités faute de budgets promotionnels adéquats.

On peut cependant souligner le fait que plusieurs travailleurs autonomes spécialisés dans le secteur des communications, graphistes, concepteurs en multimédia, traducteurs, relationnistes de presse ou autres, offrent leurs services professionnels aux entreprises et organismes du milieu.

2.6 ‣ LOISIRS MUNICIPAUX

Il s'avère difficile de chiffrer l'envergure du loisir culturel car, pour une bonne part de la population, cela prend forme lors d'activités récréatives libres. Nous pouvons cependant mieux évaluer l'offre de cours qui est offerte par les particuliers et les municipalités de la région. Dans le cas de ces dernières, on constate rapidement la primauté des activités sportives sur les activités culturelles, exception faite de Saint-Apollinaire et Saint-Agapit, et depuis peu Laurier-Station, à savoir les seuls services de loisirs municipaux ayant une coordination assurée par des salariés, qui ont su faire une place de choix aux loisirs culturels dans leurs programmations respectives. Cet état de fait se traduit également à travers les équipements municipaux puisque les infrastructures d'ordre culturel constituent trop peu souvent une priorité.

Cette disparité entre les dépenses relatives à la vie sportive et à la vie culturelle dans nos municipalités renvoie à des choix de société dont les tendances actuelles démontrent la pertinence d'investir également dans la dimension artistique des concitoyens qui tendent à être de plus en plus scolarisés. Les municipalités ont donc tout avantage maintenant à inclure la dimension culturelle dans leurs préoccupations locales, ou du moins faire le choix de régionaliser certaines facettes de ce secteur.

Bien entendu, la configuration particulière de notre territoire qui ne comporte pas de ville centre et dont les points de services en périphérie sont très attractifs, a créé au fil des ans une dépendance de la population locale envers les équipements culturels hors région. Ne pouvant offrir des équipements et des produits culturels professionnels au même titre que les villes de Trois-Rivières, Thetford Mines, Sainte-Marie, Lévis ou la Capitale Nationale, les résidents de la MRC de Lotbinière sont devenus consommateurs de culture à l'extérieur de la région. Ce sont les artistes et créateurs amateurs et semi-professionnels d'ici qui sont les plus pénalisés par cette situation car, ce faisant, ils disposent de bien peu de facilités pour diffuser leur art.

3 L'impact de la culture dans Lotbinière

L'on tend trop souvent à minimiser la place qu'occupe la dimension culturelle dans une région rurale comme la nôtre. Voici quelques chiffres glanés ça et là, pour nous faire prendre conscience de l'ampleur de ce phénomène culturel :

- En un an, les 18 bibliothèques du territoire ont effectué **plus de 65 381 prêts** de livres, disques et cassettes.
- En un an, **11 449 heures de bénévolat** ont été consacrées par des citoyens pour opérer l'ensemble des bibliothèques municipales présentes sur notre territoire. C'est l'équivalent de plus de six employés à temps plein.
- Durant la saison 2003, **1 719 spectateurs** ont assisté aux quinze spectacles présentés au Moulin du Portage.
- En 2003, près de **20 000 personnes** ont traversé les billetteries de nos équipements culturels récréo-touristiques, soit le Domaine Joly-De Lotbinière, le Musée des Passions et le Moulin du Portage.
- En 2003, les **événements culturels**, tels le Festival rétro de Joly, le symposium peinture et sculpture du Domaine Joly-De Lotbinière, ainsi que le Festival peinture et musique de Saint-Antoine-de-Tilly, ont attiré **plus de 10 000 visiteurs**, excursionnistes et touristes, et ce malgré le fait que dame nature ait été peu conciliante.
- **La pratique artistique amateure**, c'est **plus de 1 000 inscriptions** par an à des activités de loisirs culturels offerts par les municipalités, les organismes et les particuliers, ainsi que des centaines de chanteurs, acteurs, peintres, musiciens, danseurs qui meublent leur temps libre par des activités artistiques de tout acabit.
- **Plus de 85 artistes et artisans** sont inscrits au répertoire des ressources culturelles de la MRC de Lotbinière et exercent leur art à titre de professionnels, de semi-professionnels ou d'amateurs dans leur discipline.
- **Le patrimoine bâti** de notre région se compose de plus de **20% des résidences unifamiliales plus que centenaires**, ce qui s'ajoute aux **onze biens culturels classés** par le ministère de la Culture et des Communications et constitue une richesse collective majeure.

En conclusion, la pratique culturelle de plusieurs résidents de la MRC de Lotbinière se vit par le biais des loisirs ou des hobbys ou dans leur mode d'occupation du territoire qui a su garder son caractère traditionnel. Plusieurs d'entre eux, abordent les arts et le patrimoine sous l'angle de l'enrichissement et de l'accomplissement personnel.

4 La politique culturelle

Doter la MRC de Lotbinière d'une politique culturelle, c'est s'insérer dans une tendance nationale voulant que les villes et les municipalités régionales de comté, qui offrent les services de proximité à la population québécoise, s'engagent dans le développement culturel de leur milieu. C'est également le reflet d'une collectivité qui a su atteindre un certain stade de maturité et qui peut maintenant considérer des dimensions de son développement qui auront un impact sur la qualité de vie de ses concitoyens.

La politique culturelle de la MRC de Lotbinière vise à doter la région et ses décideurs d'un cadre de référence permettant d'identifier les axes prioritaires d'intervention en matière culturelle. L'objectif ultime sous-tendant cette opération consiste à assurer un accès accru aux activités culturelles à l'ensemble de la population de son territoire, afin d'améliorer sa qualité de vie.

Elle cherche également à mieux assister le milieu culturel, les organismes, les individus professionnels et semi-professionnels qui y oeuvrent, dans une optique de développement local.

4.1 ▸ RÔLE DE LA MRC ET DES MUNICIPALITÉS

Depuis sa création en 1982, la MRC de Lotbinière est intervenue ponctuellement dans le domaine culturel. Au fil des ans, les deux équipements culturels majeurs du territoire, à savoir le Domaine Joly-De Lotbinière et le Moulin du Portage, ont pu obtenir une aide au fonctionnement, voire même des aides ponctuelles au développement, de la part du Conseil des maires. De plus, au sein de son mandat d'aménagement du territoire, la MRC de Lotbinière a dû tenir compte des sites d'intérêt local et régional d'ordre historique et patrimonial. Elle en fait d'ailleurs grandement mention dans la dernière version de son schéma d'aménagement en identifiant des moyens concrets pour sauvegarder et mettre en valeur les richesses patrimoniales comprises sur son territoire. Concrétisation de cette volonté d'intervenir dans la sphère culturelle et patrimoniale, le conseil des maires a décidé d'adhérer en 2002 au réseau national Villes et villages d'art et de patrimoine, lui permettant ainsi d'engager une ressource professionnelle pour l'assister dans ce secteur, et d'inclure le développement culturel et patrimonial au cœur de ses préoccupations.

En élaborant une politique culturelle, la MRC de Lotbinière ne cherche pas à se substituer au travail terrain qui est réalisé par les organismes et municipalités de la région. La gestion des équipements culturels municipaux, la mise en place d'événements culturels et l'offre d'activités de loisirs culturels demeurent indéniablement des compétences locales. Bien au contraire, la MRC de Lotbinière désire reconnaître la valeur des initiatives culturelles mises de l'avant sur son territoire, les faire connaître et les assister, au besoin, selon les ressources humaines et financières dont elle dispose.

En lien avec sa mission, la MRC de Lotbinière se propose donc d'intervenir plus globalement en matière de développement culturel, soit en jouant un rôle rassembleur qui facilite la concertation dans la région, l'échange et le partenariat entre tous les acteurs de son territoire. En ce sens, l'élaboration d'une politique culturelle est un premier pas qui identifiera les balises servant de repères aux actions à mettre en œuvre. Suivra l'adoption et l'application d'un plan d'action visant à répondre aux besoins exprimés tant par le milieu culturel que les résidents de la MRC de Lotbinière.

Par cette démarche officielle, la MRC de Lotbinière confirme son désir de s'engager dans le développement culturel de la région, en soutenant les initiatives des municipalités et des organismes issus du milieu. La mise en place de cette politique culturelle permettra au conseil des maires de tracer une ligne de conduite en vue de sa planification du développement des arts, de la culture et du patrimoine sur l'ensemble de son territoire. Pour les municipalités, ce sera également l'occasion d'inclure le développement culturel dans leurs préoccupations quotidiennes, pour le bénéfice de leurs concitoyens.

4.2 ▸ PRINCIPES DIRECTEURS

La politique culturelle de la MRC de Lotbinière repose sur quatre principes directeurs qui font consensus.

1. **La vitalité culturelle ainsi que l'authenticité de nos richesses patrimoniales contribuent à l'affirmation d'une identité et d'une appartenance à la région de Lotbinière.**
2. **La culture contribue à l'amélioration de la qualité de vie des concitoyens et possède un pouvoir attractif pour certaines personnes et familles.**
3. **La culture et le patrimoine constituent des leviers importants du développement local, entre autres au point de vue du positionnement touristique.**
4. **La MRC de Lotbinière et ses municipalités reconnaissent leur responsabilité quant à la vitalité culturelle ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine sur leur territoire.**

5 Axes d'interventions

Compte tenu des principes directeurs qui sous-tendent la politique culturelle, la MRC de Lotbinière entend mettre en œuvre certaines mesures dans la prochaine décennie, en partenariat avec divers paliers de gouvernements ainsi que des organismes en développement régional. Voici les axes majeurs qui guideront les interventions à venir en matière de développement culturel.

5.1 ▸ PREMIER AXE D'INTERVENTION : SENSIBILISER LA POPULATION

Étant l'une des anciennes zones de peuplement du Régime français, puis le témoin privilégié de l'immigration irlandaise au milieu du XIXe siècle, la région de Lotbinière comporte une panoplie de biens, valeurs, coutumes, savoirs transmis à travers le temps et partagés par l'ensemble de ses citoyens. Leur sauvegarde et leur mise en valeur représente un défi collectif. La MRC de Lotbinière reconnaît son rôle essentiel afin de documenter, préserver et mettre en valeur diverses facettes de l'histoire et du patrimoine du territoire; ce qui est déjà amorcé dans le schéma d'aménagement du territoire.

De plus, la MRC de Lotbinière recèle un vaste potentiel artistique avec la présence d'écrivains, de peintres, de sculpteurs, d'artistes et d'artisans de tout acabit qui oeuvrent trop souvent dans l'anonymat. Le territoire comporte donc de grandes richesses dont on sous-estime trop souvent le potentiel, compte tenu de leur proximité qui banalise notre appréciation de leur valeur. Il importe de les faire connaître et apprécier en premier lieu aux résidents de la MRC de Lotbinière, mais également en se positionnant d'un point de vue de tourisme culturel.

Il est donc important d'identifier ces artistes, artisans, lieux culturels et patrimoniaux et de mieux les faire connaître à l'ensemble de la population, en portant une attention particulière aux jeunes de la région, afin qu'elle prenne conscience de la valeur de notre héritage et de la diversité culturelle de notre territoire. Ultimement, la MRC de Lotbinière désire renforcer l'identité territoriale en misant sur le sentiment d'appartenance à une région rurale riche de patrimoine et de savoir-faire.

LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT :

5.1.1 DOCUMENTATION ET INFORMATION

Pour ce faire, la MRC de Lotbinière entend :

- Envisager des avenues pour documenter, préserver et mettre en valeur diverses facettes de l'héritage collectif, de l'histoire et du patrimoine matériel et immatériel[1] sur l'ensemble du territoire.

- Favoriser la conservation du patrimoine, l'histoire populaire et la mémoire collective de la région sous toutes ses formes (archives, biens, collecte de témoignages, savoir-faire, généalogie).

- Assister les municipalités et les inviter à se doter, individuellement ou globalement, d'une étude des potentiels architecturaux et paysagers de leur territoire, ce qui les outillerait dans l'élaboration de leur plan d'intervention et d'intégration architecturale (PIIA) et la mise en place de mesures incitatives pour protéger les ensembles villageois.

- Favoriser la mise en place de médias dont le contenu laisserait une place de choix à la vie communautaire.

5.1.2 MISE EN VALEUR DES RESSOURCES CULTURELLES ET PATRIMONIALES

Pour ce faire, la MRC de Lotbinière entend :

- Développer des projets de sensibilisation et produire des outils largement diffusés pour initier au patrimoine et à l'histoire locale.

- Informer davantage les résidents de la MRC de Lotbinière des ressources artistiques et culturelles ainsi que de la richesse patrimoniale existant sur notre territoire afin de sensibiliser la population au potentiel de la région, en portant une attention spéciale aux groupes scolaires, aux visiteurs et citoyens de demain.

- Développer une stratégie de communication dans Lotbinière et en dehors de la région afin de diffuser l'information et ainsi assurer une plus grande visibilité aux initiatives culturelles du milieu.

- S'afficher dans les marchés périphériques et développer une offre concertée de tourisme culturel axée sur l'authenticité de notre territoire, en travaillant avec les organismes déjà bien implantés, tel l'Office de tourisme de Lotbinière.

1. Également appelé patrimoine vivant et comportant les savoirs et savoir-faire traditionnels.

- D'adopter une politique d'achat ou d'acquisition d'oeuvres artistiques et artisanales afin de faire la promotion des créateurs de la région et inviter les municipalités à faire de même.

- Faciliter la tenue d'événements offrant de la visibilité aux artistes et artisans locaux, dans un cadre professionnel. Sensibiliser les gens et susciter des rencontres afin que les créateurs puissent échanger et briser l'isolement qu'ils vivent, entre autres en impliquant le milieu scolaire.

5.1.3 SENSIBILISATION DES JEUNES

Pour ce faire, la MRC de Lotbinière entend :

- Travailler de concert avec le milieu scolaire afin de développer des projets permettant l'éveil à l'histoire régionale et au patrimoine.

- Élaborer des projets en lien avec le milieu scolaire, les services de loisirs et les bibliothèques municipales, ainsi que les artistes de la région, afin d'éveiller le goût de la pratique culturelle chez nos jeunes.

5.2 ▸ DEUXIÈME AXE D'INTERVENTION : ACCÈS ÉLARGI À LA CULTURE

Dans l'ensemble du territoire de la MRC de Lotbinière, on constate que l'offre culturelle est inégalement répartie. Alors que l'offre de cours la plus diversifiée se retrouve concentrée dans les trois municipalités qui disposent de responsables de loisirs salariés (Saint-Apollinaire, Saint-Agapit et Laurier-Station), tandis que la diffusion professionnelle des arts de la scène se concentre dans les localités riveraines. De plus, l'absence de certains équipements professionnels, ainsi que la non disponibilité de certains autres, constituent des lacunes majeures pour le développement des arts. Ce faisant, l'ensemble de la population ne jouit pas d'un même accès à l'offre culturelle.

La spécificité de notre territoire, à savoir de petites municipalités comportant entre 600 et 4 000 citoyens, nous amène à envisager le développement culturel de la région de façon plus globale, compte tenu de la faible densité de population de chacune de nos 18 municipalités.

La MRC de Lotbinière se propose donc de travailler au développement culturel dans une approche régionale afin d'assurer un accès à la culture dans l'ensemble du territoire.

LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT :

5.2.1 COLLABORATION ET ÉCHANGES ACCRUS DES MUNICIPALITÉS

Pour ce faire, la MRC de Lotbinière entend :

- Offrir les services de son agente de développement culturel afin que l'offre de loisirs culturels proposée par le biais des comités de loisirs, des organismes ou des bibliothèques soit diffusée à l'ensemble de la population et que l'on tente de décloisonner cette offre.

- Encourager les échanges, les collaborations et les dessertes de services entre comités de loisirs municipaux.

5.2.2 AMÉLIORATION ET DIVERSIFICATION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

Pour ce faire, la MRC de Lotbinière entend

- Inviter chaque conseil municipal à reconnaître le rôle essentiel des bibliothèques municipales, référence culturelle de nos noyaux villageois ruraux (lieu d'animation, d'exposition, de prêt, première porte d'accès à la culture), et consolider leur vocation en améliorant leurs budgets, leurs installations physiques et leurs structures en visant une vocation communautaire plus grande à ces lieux culturels de première ligne.

- Connaître les lieux possibles de diffusion à travers les salles communautaires municipales et édifices publics présents sur son territoire.

- Tenir une réflexion avec le comité de suivi de la politique culturelle afin de favoriser l'émergence de nouveaux événements et équipements culturels municipaux donnant un plus grand accès à la culture à l'ensemble des citoyens.

5.3 ▸ TROISIÈME AXE D'INTERVENTION : SOUTIEN DES INTERVENANTS CULTURELS MUNICIPAUX ET ASSOCIATIFS

On ne peut prétendre vouloir assurer un légitime accès à la culture à l'ensemble de la population de la MRC de Lotbinière sans tenir compte des acteurs culturels qui insufflent la vitalité du milieu et de la disponibilité des équipements culturels. Au fil des ans, plusieurs activités et événements ont vu le jour dans la région. Les milieux associatifs et municipaux, ainsi que certaines initiatives privées, ont joint leurs efforts afin d'assurer la formation, la

création, la diffusion et la promotion des arts et de la culture dans la région. Force nous est de constater cependant que la presque totalité d'entre eux souffrent d'un sous-financement récurrent.

L'on constate ainsi que plusieurs initiatives sont précaires, leur survie étant trop souvent tributaire du peu de ressources matérielles et humaines disponibles. Faute de ressources professionnelles attitrées à l'organisation des activités et de budget de fonctionnement adéquats, plusieurs d'entre elles ont vu leurs comités s'essouffler et ont dû réviser leurs objectifs.

Ce faisant, la MRC de Lotbinière reconnaît le besoin de travailler solidairement avec les intervenants culturels régionaux. Elle cherchera donc **à soutenir les projets culturels issus des milieux municipaux et associatifs de la région et à reconnaître et appuyer le travail des organismes oeuvrant dans le secteur culturel. Elle devra veiller à soutenir le milieu des créateurs en identifiant et appuyant des projets visant l'éducation, la sensibilisation et la diffusion des arts et de la culture sur l'ensemble de son territoire.**

LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT :

5.3.1 CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Pour ce faire, la MRC de Lotbinière entend :

- S'engager à reconnaître certains équipements et événements culturels, dont le rayonnement est régional, et travailler avec eux pour leur assurer un budget de fonctionnement annuel adéquat afin de soutenir leurs activités.

- Encourager les municipalités à examiner la possibilité d'engager, seule ou en regroupement, des ressources salariées qui viendraient appuyer le travail des bénévoles tant à l'organisation des loisirs municipaux qu'à la bibliothèque.

- Tenter d'établir des partenariats pour le développement des arts dans Lotbinière soit avec des instances gou vernementales ou des entreprises, voire envisager la création d'un fonds local d'aide au développement culturel auquel l'entreprise privée serait également invitée à contribuer.

- Soutenir le milieu culturel et patrimonial en mandatant son agente de développement culturel à cet effet, tout en tenant compte des priorités locales et régionales.

- Encourager et soutenir les initiatives personnelles, municipales ou corporatives qui favorisent la sauvegarde et la diffusion de notre patrimoine sous toutes ses formes (archives, biens, mémoire, transmission des savoirs et savoir-faire, généalogie) et encourager la tenue d'activités axées sur la mémoire collective.

5.3.2 MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES AU PLEIN ÉPANOUISSEMENT DU SECTEUR CULTUREL

Pour ce faire, la MRC de Lotbinière entend :

- Envisager la mise en place de certaines structures polyvalentes, voire mobiles, pour les besoins de diffusion des intervenants culturels et artistiques du milieu, qui seraient également accessibles à l'ensemble de la population.

- Sensibiliser les municipalités à l'importance de se doter d'équipements d'exposition tout en maximisant l'utilisation des équipements communautaires.

- Envisager, à l'exemple de certaines municipalités en Chaudière-Appalaches, la ratification d'une entente avec la Commission scolaire des Navigateurs afin de faciliter l'accessibilité aux équipements de diffusion situés dans les écoles secondaires, pour les intervenants culturels.

- Tenir une réflexion avec le comité de suivi de la politique culturelle afin de favoriser l'émergence de nouveaux équipements culturels qui assureraient un plus grand accès à la culture à l'ensemble des citoyens et, en second lieu, à une clientèle touristique.

5.3.3 RECONNAISSANCE DES INTERVENANTS CULTURELS

Pour ce faire, la MRC de Lotbinière entend :

- Collaborer à l'organisation d'événements publics permettant de découvrir les productions artistiques des créateurs de la région.

- Tenir à jour son répertoire des ressources culturelles.

- Instaurer un mécanisme de valorisation et de reconnaissance des initiatives personnelles, municipales et associatives qui favorisent la sauvegarde et la diffusion du patrimoine, ainsi que la vitalité culturelle de la région.

6 Conclusion

L'actuelle politique culturelle guidera les décisions du conseil des maires de la MRC de Lotbinière pour les 10 prochaines années. À ce terme, un processus d'évaluation de l'atteinte de ses objectifs sera mis en place et l'on devra définir les orientations futures. D'ici là, quatre conditions préalables devront être réunies.

- **En vue de la mise en œuvre de la politique culturelle, trois plans d'action triennaux, dont la première version couvrira la période 2005-2008, préciseront les moyens ainsi que les investissements nécessaires pour mener à l'atteinte des buts, principes et orientations visés par cette politique.**

- **La constitution d'un fonds culturel local, en partenariat avec les ministères et organismes de développement concernés, qui permettra la mise en application de la politique culturelle et favorisera l'émergence de nouveaux projets sur le territoire.**

- **La nomination d'un comité culturel permanent, représentatif du milieu artistique, culturel et patrimonial ainsi que du monde municipal, qui verra à l'élaboration des plans d'action et au suivi de la mise en application de la politique culturelle, ayant même un mandat aviseur auprès du Conseil des maires.**

- **Le maintien d'une ressource humaine responsable du développement culturel afin d'assurer l'application de la politique culturelle et de coordonner les divers projets et comités qui en résulteront.**

Un tel projet de collectivité interpelle plusieurs intervenants qui devront s'approprier et faire leur cette politique, qu'ils soient élus du monde municipal, créateurs, organisateurs d'événements, gestionnaires culturels ou simples citoyens, consommateurs de culture. La MRC de Lotbinière formule le souhait que cette politique devienne leur phare qui guidera les stratégies d'interventions culturelles dans la région pour les années à venir et ce, dans le but avoué d'améliorer la qualité de vie de ses concitoyens.

Puissions-nous y contribuer, chacun à notre mesure, en devenant les artisans de ce projet collectif!

Remerciements

La politique culturelle de la MRC de Lotbinière a été adoptée le 10 mars 2004 par le conseil des maires.
(résolution 061-03-2004)

Le Conseil des maires tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé, de près ou de loin, à la conception et la réalisation de la politique culturelle.

Pour leur implication au long processus de réflexion que nécessite l'élaboration d'une politique culturelle, la MRC de Lotbinière tient à remercier les membres du comité culturel : Denise Allard-Martineau, Linda Fortin, Tony Gingras, Hélène Leclerc, Francine Lemay, Michel Lemay, Denise Poulin, Clodin Roy, Cyril Tremblay, sous la présidence de Jean Bergeron.

Recherche et rédaction : Marie-France St-Laurent

Conception graphique : Joad Blouin
Esther Côté

Impression : Imprimerie Sainte-Croix

ISBN 2-9808546-0-3
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2004

MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Ministère
du Développement
économique et régional
et de la Recherche
Québec

Ministère
de la Culture
et des Communications
Québec

Villes et villages
d'art et de patrimoine